

LIEU

Institut de Formation en
Santé de l'Audomarois
Centre Hospitalier de la
Région de Saint-Omer
Pavillon Artois
Route de Blendecques
BP 60357 Helfaut
62505 SAINT-OMER cedex

www.ch-stomer.fr

CONTACT

Secrétariat de la formation :
Tél. : 03 21 88 74 40
secretariat-ifsu@ch-stomer.fr

**RESPONSABLE DE LA
FORMATION CONTINUE**

CHAMBRIN Dorothée

REFERENT HANDICAP

LEMORT David
secretariat-ifsu@ch-stomer.fr

Formation Gestes et Soins d'Urgence Niveau 1

**Contexte**

La formation GSU est une formation aux premiers secours délivrée en France aux personnels travaillant dans les établissements sanitaires et médicaux-sociaux. Ils donnent lieu à la délivrance d'une attestation de formation, l'« AFGSU ». La circulaire DGS/SD2 no 2006-207 du 10 mai 2006 relative à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence introduit l'obligation pour les structures sanitaires et médico-sociales de former leurs personnels. On distingue trois niveaux de formation :

- AFGSU niveau 1 : les personnels non professionnels de santé travaillant dans les établissements sanitaires et médico-sociaux
- AFGSU niveau 2 : pour les professionnels de santé
- AFGSU niveau 3 : face à un risque arme nucléaire, radiologique, biologique et chimique : pour les professionnels de santé.

L'AFGSU a une durée de validité de 4 ans pour les deux premiers niveaux et de 2 ans pour le niveau 3. Cela signifie, qu'à ce terme une réactualisation des connaissances sera obligatoire (art. 5 de l'arrêté). Non seulement il y a obligation d'être formé mais aussi obligation de mise à jour.

L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) est une formation diplômante régie par l'arrêté du 30 décembre 2014 modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019 visant à améliorer la prise en charge des urgences vitales et potentielles au sein des établissements de soins et des cabinets libéraux.

Publics concernés - Prérequis

Ensemble des professionnels non professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

Objectifs de la Formation

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires à :

- L'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation.
- La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

<p>Programme et durée de la formation</p>	<p>DUREE : 14h réparties en 2 jours de 7 heures.</p> <p>LES HORAIRES : 8h30-12h / 13h-16h30</p> <p>NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12 Participants par groupe maximum</p> <p>LIEU : IFSA du CHRSO</p> <p>INTERVENANT : 1 Formateur GSU habilité par le CESU 62</p>
<p>Nos formations à venir</p>	<p>DATES DES SESSIONS DE FORMATION :</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux de rôle, - Simulation, - Mises en situation - Une recherche personnelle peut être demandée entre les deux journées - Questionnaire de satisfaction
<p>Modalités d'évaluation</p>	<p>Vérification de l'acquisition par le stagiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence durant la durée de la formation par le biais de mises en situation.</p>
<p>Tarifs de la formation</p>	<p>230 euros par participant.</p>
<p>Inscription</p>	<p>Bulletin d'inscription joint à ce programme à envoyer maximum six semaines avant le début de la session de formation. En effet une autorisation d'ouverture de session doit être formulée un mois avant le début de formation auprès du CESU 62.</p>

Accessibilité au handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'étude préalable de chaque situation individuelle.

Pour toute demande concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : secretariat-ifs@ch-stomer